

Image not found or type unknown



Certificat bbc et réception

Par **moissanot**, le **27/04/2011** à **16:41**

Bonjour,

Nous avons été informé de la réception de notre maison, par le constructeur, oralement, le jour de la date limite prévu au contrat.

Cependant nous savons déjà que le test pour l'obtention du certificat BBC ne sera pas encore fait.

Donc je me pose la question de savoir si je dois accepter la réception malgré l'absence du certificat?

Si oui dois-je émettre une réserve et garder les 5% jusqu'à l'obtention du dit certificat?

Par avance merci.

Cordialement.